

La Croix

┆ Groupe Bayard. Auteur du texte. La Croix. 1888-08-07.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LA CROIX



CHRISTUS VINCIT
IPSUM AUDITE
Prenez leçon du Crucifié, il enseigne toutes choses.

ABONNEMENTS
PARIS { Trois mois..... 6 fr.
 { Six mois..... 10 fr.
DÉPARTEMENTS { Un an..... 18 fr.

QUOTIDIEN 5 CENTIMES

9^e ANNEE — N° 1589
Mardi 7 Août 1888

On peut s'abonner à la Croix et au Père au prix réduit de 20 francs, pourvu que l'abonnement aux deux journaux soit fait pour un an et parte de la même date.

ÉTRANGER, le port en sus

ANNONCES..... 3 fr. la ligne
RÉCLAMES..... 7 fr.

Rédaction et Administration : 8, Rue François 1^{er}

Les annonces sont reçues chez
MM. BRUNIER DE LARNAGE et C^o
23, rue Saint-Lazare, et dans nos Bureaux

NI DIEU NI MAÎTRE

« Si Dieu existait, je le ferais fusiller. »
(Eudes.)

Au 14 juillet 1880, un assassin de pauvres pompiers, condamné à mort, délivré de prison le 5 septembre, au moment où il allait être exécuté, rentrait glorieusement à Paris.

C'est lui qui, sous la Commune, avait demandé l'incendie de Paris et avait donné l'ordre direct de brûler la Légion d'honneur, le Palais Royal et essayé d'autres incendies manqués.

Eudes, général nommé par lui-même, rentrait amnistié à Paris et, à la stupéfaction du monde civilisé, fondait avec Blanqui, rédacteur en chef, le journal *Ni Dieu ni maître*.

C'était le contre-pied de la *Croix*, qui devait naitre bientôt pour répondre à ce cri d'enfer.

Le journal *Ni Dieu ni maître* inspirait un profond dégoût; il n'avait pas un mois d'âge que le doyen des révolutionnaires, Blanqui, étant venu à la salle Ragache prononcer un violent discours contre Dieu et la société, demanda le drapeau rouge et le sang d'autrui.

En sortant, il fut pris de paralysie et mourut presque subitement. Une femme, nous a-t-on dit, comme inspirée, était entrée et lui avait annoncé, à cette salle même, que son heure était proche.

Eudes prononça un discours au cimetière, à l'enfouissement civil de son rédacteur en chef, devant 15 000 blanquistes, et le journal *Ni Dieu ni maître* fut enterré avec le patron qui avait échappé tant de fois à la peine de mort, pour être frappé sans doute plus directement par la main de Dieu après un dernier avertissement.

Nous écrivions alors : « Eudes espère-t-il avoir un enfouissement aussi beau; ce serait prétentieux. »

Hélas, nous nous trompions; il aura demain un enfouissement non moins bruyant que Blanqui, après une mort toute semblable.

Le *Ni Dieu ni maître* avait vécu environ 3 semaines, le temps de tuer son rédacteur en chef. Or, il y a environ 3 semaines aussi, l'assassin incendiaire Eudes, dont la première condamnation sous l'empire avait été pour injures à la religion, dans le journal de la *Libre pensée*, Eudes fondait à nouveau le journal *Ni Dieu ni maître*.

Cependant, ce titre n'était que le second; la feuille était intitulée: *L'homme libre*, avec la devise: *Ni Dieu ni maître*.

Et hier, dimanche, le rédacteur en chef, Eudes, convoquait ses amis et partisans à une réunion salle Favié, pour exciter à l'émeute. Ils étaient 1200.

Laissons raconter au *Cri du Peuple* ce qui se passa :

Le citoyen Landrin monte sur l'estrade et procède à la formation du bureau.

— Eudes! Eudes! lui crie-t-on de tous les côtés.

A l'unanimité, le citoyen Eudes est nommé président.

Il se présente à la tribune, et son apparition est saluée par les cris de « Vive la Commune! Vive Eudes! »

Ces cris redoublent lorsque l'on a entendu le citoyen Eudes répondre à ces acclamations par ce cri : « Vive la Grève! »

Le citoyen Eudes termine la formation du bureau et près de lui viennent prendre place, comme assesseurs, les citoyens Vaillant, conseiller municipal, et Buisson, ouvrier gréviste.

Discours du citoyen Eudes

Le citoyen Eudes s'avance à la tribune, toujours salué par les applaudissements de

toute la salle, et prend le premier la parole. Le citoyen Eudes a la voix puissante et son discours, plein de verve, fouaille d'importance tous les bourgeois qui s'opposent aux intérêts de la classe ouvrière.

Partout on commence à comprendre que la lutte engagée par les terrassiers a une signification plus haute qu'une question de salaire, la bourgeoisie apeurée elle-même l'a compris.

Cependant la population parisienne, qui d'ordinaire s'élançait avec tant de générosité au secours du faible opprimé par le fort, de l'affamé opprimé par le repu, n'a pas fait, en faveur des grévistes, ce qu'elle aurait dû faire.

Les plus grands efforts doivent donc être tentés pour secouer cette apathie.

Nous n'y faillirons pas, mes amis et moi.

Tous doivent donc associer leurs efforts à ceux des grévistes, car leur cause est la cause de l'humanité tout entière.

Traîtres seraient ceux qui suivraient les faux socialistes.

Honte à tous les riches qui, au Conseil municipal se sont unis à la bourge.

A ce moment, l'orateur s'affaisse sur la table qui sert de tribune.

Eudes, si pâle tout à l'heure, est maintenant tout rouge. Il est là, cassé, courbé en deux; les deux bras en avant semblent fouiller dans la foule.

« Nous avons tous un moment de stupeur. On se précipite au secours de l'orateur. »

On croit qu'il manque d'air. On le déshabille dehors, mais il n'y a plus de doute possible. Il est mort.

La salle tâchait d'organiser sa séance, elle achevait de nommer un second bureau, quand un homme effaré rentra et jeta ces mots :

Emile Eudes est mort.

Et les 1200 grévistes se retirent, plus frappés qu'ils ne le disent par cette mort foudroyante d'un homme de 44 ans, plein de vie, qui se donnait comme le chef de ceux qui veulent attenter à la vie d'autrui et vivre de l'assassinat.

On le porte chez lui et sur ce cadavre, et tout autour, on lit le papier audacieux : *Ni Dieu ni maître*.

LE MOINE.

ROME

Centenaire de 1789

Le centenaire de 1789, pour la France, doit se faire aussi à Rome, le 14 juillet.

Le 14 juillet 1889, la France doit en effet célébrer, à Rome, le 30^e anniversaire de la bulle de Pie IX créant un séminaire français pour les hautes études ecclésiastiques de notre pays, confié aux fils du vénérable Libermann, d'Alsace.

Ce séminaire avait commencé humblement dès 1853, sans aucune assistance officielle; depuis, le concours des jeunes gens, venant chercher des titres auprès de la Chaire de Pierre, a grossi d'années en années, et en 1878, quand le séminaire célébra ses noces d'argent, le cardinal Gulbert qui présidait la fête dit :

« Votre maison n'est pas à la hauteur de sa destination. Il faut changer cela, et construire ici même un nouveau séminaire digne de la France. Ouvrez une souscription, l'épiscopat tout entier s'inscrira; pour moi, je souscris pour 5 000 francs. »

Le pieux coadjuteur du cardinal, Mgr Richard, que Paris vénère comme son archevêque, suivit l'exemple du saint cardinal, et ce furent là les deux pierres angulaires du nouveau et magnifique séminaire de Rome qui, avec les dons des fidèles, s'achève en ce moment et dont l'inauguration pourra être faite au 14 juillet 1889.

Les droits de Pierre à enseigner le clergé français répondront aux droits de l'homme, proclamés il y a cinq cents ans, parce que les gallicans avaient nié au Pape le droit d'enseigner les brebis et les agneaux.

(Voir plus loin les succès du séminaire français ces jours-ci.)

M. Crispi et les missions catholiques

M. Crispi vient d'adresser une circulaire aux chefs des missions catholiques d'Afrique et d'Asie, en réponse à celle de la propagande, qui recommandait aux missionnaires de s'entendre avec les consuls français.

M. Crispi déclare, en termes insolents, que, pour obtenir une subvention de l'Italie, les missionnaires devront adopter dans leurs

écoles un nom italien, des livres de classe italiens, le contrôle des inspecteurs italiens.

Le Saint Père a fait cadeau de 100 000 fr. au collège belge de Rome. Cette somme doit être répartie en 7 bourses, pour l'éducation de 7 séminaristes belges. Chaque diocèse enverra un représentant et celui de Malines en aura deux, le second sera choisi parmi ceux qui se sont distingués au Séminaire de Louvain.

Le R. P. Alfieri, général de l'Ordre des *Fabre-Bene-Fratelli*, ou Frères hospitaliers, est mort hier à Rome à l'âge de 81 ans.

Mgr Persico est attendu à Rome pour donner de viva voix des renseignements sur les affaires d'Irlande et pour recevoir des instructions. Il retournera très probablement en Irlande à l'automne prochain.

ÉPISCOPAT

Nouvel évêque de Limoges

Mgr Renouard, dans un premier mandement annonçant sa prochaine arrivée de Picardie à Limoges, fait un parallèle entre la mission de saint Firmin, sur les bords de la Somme, et celle de saint Martial, sur les rives de la Vienne. Il montre l'affinité secrète entre ces deux Eglises qui datent l'une et l'autre de l'aurore du christianisme. Sa Grandeur est, depuis 15 ans, le troisième évêque de Limoges venu de Picardie.

A la fin Mgr Renouard, en demandant des prières aux Saints patrons, au Chapitre, aux prêtres, aux religieux, « nos auxiliaires et nos amis » réclame aussi la prière aux « laïques fervents voués à toutes les œuvres de propagande chrétienne et de régénération sociale » etc.

Les laïques fervents, qui s'occupent de faire triompher le bon journal, ne pourront manquer de se reconnaître et de faire prier pour le nouvel évêque.

GAZETTE DU JOUR

VOCATIONS

La persécution suscite tant d'écoles libres, qu'on ne peut plus trouver de Congréganistes pour les remplir, malgré l'accroissement des vocations. — C'est une calamité que la loi militaire voudrait secretter, et si Boulanger n'avait pas proposé cette loi stérile, on comprendrait qu'on l'élise dimanche par haine des destructeurs du dévouement et des persécuteurs de l'enfance.

On assure qu'il renoncera à sa loi. Il ferait certes bien.

A LOURDES

Une Bretonne, âgée de 69 ans, Marie Milon, est partie à pied, le 27 mai, du canton de Moncontour (Côtes-du-Nord), et est arrivée à Lourdes le 27 juillet.

Son frère étant mort avant d'avoir accompli le vœu qu'il avait fait de venir à pied, cette pieuse fille a voulu le remplir à sa place. En vain lui a-t-on offert plusieurs fois de monter en voiture, elle a toujours refusé, afin de ne pas manquer à sa promesse.

Elle s'est rencontrée là-bas avec une femme de Silésie et un frère convers de Corse, qui ont parcouru des distances plus considérables avec le même esprit de pénitence.

L'EMPEREUR DU BRÉSIL

L'empereur du Brésil qui a, le matin, entendu la messe à Notre-Dame, à Bordeaux, s'est embarqué le soir à bord du *Paulliac*. Son fils s'est promené en voiture découverte dans la journée, accompagné de son officier d'ordonnance.

L'impératrice, qui a aussi assisté à la messe, revenait de Lourdes où elle a passé 48 heures. Le jeudi, elle avait communiqué à la grotte envahie par une foule considérable, des mains de Mgr l'évêque de Tarbes, qu'assistait la T. R. P. Sempé.

Les pèlerins ont beaucoup prié pour que Dieu bénisse la famille impériale du Brésil. Après avoir reçu la visite du duc de Nemours, l'impératrice a visité Lourdes, admiré beaucoup la basilique et ses bannières. Elle a l'intention d'envoyer une bannière du Brésil. On a mis sous ses yeux le calice d'or enrichi de pierreries qui a été donné par ses pieux sujets de Rio-Janeiro.

DERNIÈRES NOUVELLES

LES GRÈVES

Les charretiers se sont réunis ce matin à la Bourse du Travail. Malgré les menaces, ils n'ont pris aucune résolution relativement à la grève.

Les terrassiers ont résolu de continuer la grève quand même. Cependant plusieurs d'entre eux ont repris le travail.

Les limonadiers recommencent leurs manifestations contre les bureaux de placement. Des enseignes ont été arrachées.

On s'attend pour demain à une manifestation communarde.

Tous les gardiens de la paix en congé ont été rappelés, de même que les officiers.

Un grand nombre d'étrangers quittent Paris en toute hâte.

GRÈVE A SAINT-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 6 août. — Une nouvelle grève de mineurs a éclaté ce matin aux mines de Villebaud.

Les ouvriers étaient descendus ce matin à 6 heures dans la mine, comme d'habitude, et sans qu'aucun indice révélât la moindre velléité de grève.

Deux heures après, ils sont tous remontés en déclarant qu'ils se mettaient en grève, sans avoir formulé aucune réclamation.

(Voir la suite des dernières nouvelles, page 4.)

LA STATUE DE MIRABEAU A MONTARGIS

On inaugurerait hier à Montargis la statue de Mirabeau. MM. Carnot, Le Royer, Dejeune-Montaud présidaient. Il y eut profession de discours. Quelques heures avant l'inauguration, une averse torrentielle a saecagé les arcs de triomphe élevés à grands frais par les habitants de Montargis. Guirlandes, fleurs, drapeaux, écussons, oriflammes, branches de feuillage gisaient dans la boue, quand M. Carnot a fait son entrée dans sa bonne ville.

Les gens superstitieux y eussent vu un présage.

ORATEUR EMBARRASSÉ

Un préfet laïcisateur, que M. Sarrien lui-même a été forcé de révoquer, M. Démangeat, a été réinstallé dans le Morbihan.

Il présidait samedi la distribution des prix du lycée de Lorient. Il avait commencé sa harangue, quand tout à coup on le vit pâlir et balbutier; un coup de vent avait emporté quelques feuillets délicatement posés sur la table. Après quelques efforts infructueux, le préfet dut convenir qu'il avait plutôt compté sur ces précieux papiers que sur sa mémoire.

Pour le consoler, M. Lockroy lui donna sans doute des palmes académiques.

LE LYCÉE PAUL BERT

Dix-neuf conseillers municipaux d'Auxerre protestent, dans une lettre au maire, contre la décision ministérielle qui impose le nom de Paul Bert au lycée que l'illustre évêque, Jacques Amyot, fonda de sa fortune.

TÉLÉPHONE

C'est lundi prochain que le téléphone, essayé vendredi entre le ministre marseillais des finances Peytral et M. Coulon, fonctionnera pour le public.

On sait le tarif provisoire: 3 fr. par cinq minutes entre Paris et Marseille et 2 fr. entre Paris et Lyon.

La *Lanterne* fait une remarque qui ne mérite pas d'anathème:

Maintenant que le téléphone est établi entre Marseille et Paris, se décidera-t-on à l'établir entre Paris et Saint-Denis?

UNE EGLISE ENLEVÉE A DIEU PAR UN MONSTRE SANS COUTURE

A Saint-Etienne, le maire sans Dieu vient de fermer une grande église, l'Eglise paroissiale de Saint-Ennemond, par un Ukase, comme ces petits tyrannaux ne s'en permettent que contre les catholiques et les honnêtes gens.

Le samedi, les fidèles qui vont se confesser trouvent un écrit du petit sans Dieu sur la porte disant qu'il interdit l'entrée parce que le toit n'est pas solide, par prudence.

Le dimanche, cette paroisse qui est callée sur le territoire de laquelle s'est accompli le terrible accident de Châtelus et que ses habitants désertent trop, le dimanche pas de messe.

Ce qui rend plus criminel l'acte commis par ce magistrat, c'est que le Conseil municipal est chargé de l'entretien du toit, on nous a tout pris et on a dit: on se chargera de vos grosses réparations.

Et quand le Conseil municipal a été avisé par le Conseil de fabrique que sa négligence prolongée finirait par causer un malheur, le maire écrit: Ah! ce n'est pas solide, fermions, moi je n'y use pas de la messe.

On lit dans la *Mémorial de la Loire*:

L'Eglise de Saint-Ennemond fermée

Le Conseil de fabrique de cette église s'est réuni hier, avec l'autorisation de l'archevêché, et a arrêté les termes d'une protestation contre la fermeture de l'église, laquelle sera remise aujourd'hui sans doute à M. le préfet de la Loire.

La sougérance de cette mesure administrative n'avait pas permis à M. le curé de Saint-Ennemond de prendre les dispositions nécessaires pour assurer hier le service religieux. Toutefois il a pu, du haut de la chaire de la Grand'Eglise, annoncer que, pendant le cours de cette semaine, on avisera aux moyens d'établir une organisation provisoire.

D'ores et déjà, M. le curé de la Grand'Eglise a mis son église et en particulier la chapelle de la Croix à la disposition de M. le curé de Saint-Ennemond.

Le rez-de-chaussée de la cure de Saint-Ennemond sera transformé en oratoire: on y fera les baptêmes et les mariages, et des messes y seront célébrées tous les jours à 5, 6, 7 et 8 heures.

Le dimanche, pour compenser l'exiguïté du local de la cure, les messes y seront multipliées. D'autres messes seront dites aussi dans la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, rue Denis-Pépin, pour les fidèles de ce quartier. La messe de onze heures et demie, habituelle à Saint-Ennemond chaque dimanche, sera dite à la Grand'Eglise: on y fera les annonces ordinaires.

Les funérailles auront lieu à la Grand'Eglise; les services funéraires à la Grand'Eglise ou dans la chapelle des Petites-Sœurs.

A PROPOS DE M. BOULANGER

L'article « Répétons-nous », a provoqué quelques adhésions nouvelles à la thèse, que soutient la *Croix* depuis longtemps, de la nécessité d'un parti catholique.

D'autres se plaignent. Puisque nous n'avons pas un candidat à notre choix, disent-ils, pourquoi nous empêcher de voter pour Boulanger dont l'élection sera désagréable au gouvernement et fera de nouveau du fameux général un danger avec lequel opportunistes et radicaux devront compter. Donnons-leur Boulanger à combattre. Ils laisseront en paix les cléricaux.

Fort bien! le raisonnement est spécieux. Nous n'avons rien à y redire. Que votent pour Boulanger tous ceux qui croient bon de le faire. Mais il nous est bien permis à nous qui ne défendons pas d'ailleurs à M. Bou-

langer de servir involontairement notre cause, il nous est bien permis de déplore qu'on en soit réduit à se demander s'il est bon de voter pour tel ou tel, si l'habileté, la tactique, sont d'accord pour commander tel ou tel vote, au lieu de voir se lever, sur le champ de bataille électoral, le drapeau catholique autour duquel chacun pourrait se rallier, sans hésitation, sans scrupule et avec les plus sérieuses chances de succès.

C'est là tout ce que nous voulions dire!

LE CLERC.

POLITIQUE

L'élection de la Charente-Inférieure

Le Congrès opportuniste de la Charente-Inférieure a désigné pour candidat à l'élection du 19 août, M. Lair, maire de Saint-Jean d'Angély, qui a subi déjà de nombreux échecs.

Le général Boulanger est aujourd'hui à Saintes où la foire attire de nombreux électeurs. Il reviendra cette nuit à Paris pour recevoir les délégués de la Somme qui viennent lui offrir une candidature.

Un refuge

Le Palais du Luxembourg est devenu un refuge pour les députés, qui, certains de n'être réélus nulle part, briguent un fauteuil sénatorial sur lequel ils pourront dormir à leur aise. 87 députés de la gauche ont déjà émigré au Sénat, et deux autres: MM. Neveux et Noël-Parfait briguent un siège sénatorial dans les Ardennes et l'Eure-et-Loir.

Ce peu de confiance des députés envers leurs électeurs, est caractéristique.

Brebis égares

La Société des droits de l'homme est dans le plus complet désarroi. La défection de MM. Joffrin, Chabert, Faillat la navre. Pour ramener au bercail ces brebis égares, elle esquisse ses plus gracieux sourires. Les conseillers ouvriers ont eu tort de croire le boulangisme enterré répètent en chœur le *Mot d'ordre*, le *Radical*, le *Paris*; ils nous reviendront au jour de la bataille. Mais le citoyen Joffrin, qui craint d'être traité de réactionnaire par ses électeurs de Belleville, refuse d'écouter ces appels désespérés et, comme beaucoup d'autres se proposent de le suivre dans sa fuite, il se pourrait qu'au jour des élections générales, M. Clémenceau restât seul dans la société qu'il s'est donné tant de peine à fonder.

L'île du général Boulanger

Pendant ce temps, le général Boulanger, pour se reposer de ses campagnes électorales, va s'établir sur les bords de la côte bretonne, au milieu des îlots, des poissons et des coquillages, à l'île fortunée qui porte le nom de Béber. On ne sait encore si le général utilisera ses loisirs en pêchant à la ligne; en tout cas, il compte prendre part aux fêtes nautiques.

On lit en effet dans un journal de Saint-Malo:

M. le général Boulanger et M. le comte Dillon viennent d'adresser à M. Bourdas, pour l'affecter à des prix de régates, une somme de 200 francs. Ces prix s'appelleront les prix « Boulanger » et « Dillon ».

Cette île, sur laquelle le général va passer quelques jours heureux, sera-t-elle son île d'Elbe ou son île Sainte-Hélène?

Les lamentations de M. Compayré

M. Compayré, l'auteur du manuel perfide qui empoisonne les âmes des enfants dans les écoles primaires, se voile la face. Il se plaint du discours de M. Lockroy à la Sorbonne et accuse le grand-maître d'avoir porté un coup mortel à l'Université.

Serait-il bon prophète?

L'ÉVÊQUE DE MADRID ET M. CRISPI

M. Crispi a fait annoncer qu'il allait adresser des réclamations au gouvernement espagnol pour se plaindre de la magnifique lettre pastorale dans laquelle Mgr l'évêque de Madrid a flétri le nouveau code pénal italien.

M. Crispi, qui persécute les évêques italiens, voudrait-il fermer la bouche des évêques étrangers? Il n'est pas probable toutefois, qu'il tente cette démarche, qui lui vaudrait une nouvelle déconvenue.

L'AFFAIRE DE MASSAOUAH

M. Crispi prend à tâche d'envenimer la question de Massaouah, qui cependant a si peu d'importance. Son dernier entretien avec M. Gérard, notre conseiller d'ambassade, a été très vil. Il répète à tout le monde que l'incident est très grave, et qu'il est prêt à résister avec énergie aux prétentions de la France.

En attendant, le ministre de la guerre ordonne la formation immédiate de 24 nouveaux régiments d'artillerie. En outre, on fait de grands préparatifs à la Spezia.

La Porte proteste énergiquement contre la note de M. Crispi. En confiant conditionnellement ses droits à l'Égypte, elle n'a pas eu l'intention d'abandonner ses prérogatives de suzeraineté sur tous les territoires africains de la mer Rouge. Elle ne reconnaît pas les droits que s'arroge l'Italie à Massaouah.

On télégraphie d'autre part de Saint-Pétersbourg que la Russie prépare une note très dure contre M. Crispi dont elle n'admet pas les prétentions.

Par contre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre se montrent favorables à M. Crispi.

EXPÉDITION STANLEY

La *Gaule* reçoit de Bruxelles une communication peu rassurante sur le sort de l'expédition Stanley.

Les déserteurs s'accordent à dire que Stanley, surpris par les soldats du madhi, dont les

barques armées gardaient le confluent du Sobat, a été surpris par les tribus soudanaises. D'après les uns il aurait été massacré; d'après les autres, il serait tombé, après un combat sanglant, entre les mains de l'ennemi.

Le journal ajoute:

D'autre part, Tippu-Tipp, parti à la recherche de Stanley, rencontre sur sa route des obstacles insurmontables. La plus grande partie de ses hommes l'ont déjà abandonné. Le major Bortholot, qui l'accompagne, est désespéré, d'autant plus que les messagers ont relevé les traces de plusieurs tribus hostiles dans les régions du Sud-Est où des combats sanglants étaient engagés récemment entre Monanga et Labrega.

Dans ces luttes, les indigènes avaient eu le dessus, et les hommes de Mouanga avaient massacré et dépouillé leurs ennemis.

Ils leur avaient enlevé leurs armes, dont ils se servaient à présent contre les membres de l'expédition.

Ces nouvelles sont confirmées par le lieutenant d'artillerie Wissemann, qui revient d'Afrique, et a été reçu par le roi.

L'ALLEMAGNE ET SES ALLIÉS

On mande de Berlin au *Figaro* qui publie sous réserve:

Un nouveau coup de théâtre se prépare, et il semblerait que nous n'allions savoir que maintenant les résultats de l'entrevue de Peterhof et du voyage de Guillaume II dans les cours du Nord. La chancellerie de l'empire vient de faire savoir à Vienne et à Rome qu'une entente est établie entre la Russie et l'Allemagne.

Il paraîtrait que cette entente est basée sur un règlement de la question orientale conforme aux désirs de la Russie et sur un abaissement notable des tarifs douaniers de l'empire d'Allemagne, et de la Russie.

Les souverains d'Autriche, d'Italie et peut-être aussi d'autres souverains, contresigneront cet arrangement qu'on considère, dans l'entourage de M. de Bismarck, comme la consécration de la politique pacifique de l'Allemagne.

ESCLAVAGE

Le mardi, 31 juillet, a été tenu à Londres, dans Princess's-Hall, un meeting anti-esclavagiste présidé par S. E. lord Granville, ancien ministre des affaires étrangères, et auquel assistait son Eminence le cardinal Manning, archevêque de Westminster, et un grand nombre d'autres personnalités illustres de l'Angleterre. Parmi ceux-ci on remarquait des voyageurs et explorateurs africains et, à leur tête, l'un des plus célèbres, le commandant Cameron, qui a employé sept ans à visiter l'intérieur africain et à combattre l'esclavage, et qui a composé sur ses voyages un ouvrage excellent, depuis longtemps traduit en français.

Nous citons une partie de la harangue du cardinal:

Je vais vous parler des horreurs de l'esclavage africain. J'ai déjà deux fois pris solennellement la parole pour le flétrir, la première fois à Rome aux pieds du Souverain Pontife, le grand Léon XIII, mon père, comme celui de tous les chrétiens; la seconde en France, ma terre natale; mais, ce double devoir de respect filial et de patriotisme accompli, c'est vers vous que je viens, chrétiens de l'Angleterre. Malgré ce qui nous sépare, je suis certain d'avance que nos sentiments seront les mêmes dans une cause qui est celle de l'humanité, de la justice et de la liberté. (Applaudissements prolongés.)

Je viens donc à vous parce que les premiers, vous avez, dans ces sentiments, déclaré la guerre à l'esclavage des Indes occidentales. Il opprimait, depuis trois siècles, des millions de créatures humaines, cruellement enlevées à l'Afrique. Il était soutenu par tous les sophismes de la cupidité, et semblait des lors invincible. C'est vous, ce sont vos pères qui, sans vous laisser effrayer par aucun obstacle, avez entrepris de l'anéantir. Le monde connaît les noms des écrivains qui menèrent cette noble croisade et des hommes d'Etat qui les secondèrent, les noms des Wilberforce, des Clarkson, des Buxton. (Applaudissements.) Et je ne puis oublier, en prononçant ce dernier nom, qu'il est celui du fondateur de votre Société, de cette Ligue contre l'esclavage, sous les auspices de laquelle nous sommes réunis en ce moment. Durant plus d'un demi-siècle, elle a noblement combattu pour cette sainte cause. Elle vient de constater son triomphe en voyant Cuba d'abord, le Brésil ensuite se rendre aux idées et aux sentiments que, de concert avec les écrivains de la France et des Etats-Unis d'Amérique, elle a vulgarisés partout. Or, selon le proverbe qui nous est commun: *Noblesse oblige*, et dès lors, l'Angleterre qui a tout fait pour détruire l'esclavage colonial, ne peut se désintéresser de l'esclavage africain, cent fois plus horrible.

Nous donnerons demain un extrait des détails nouveaux contenus en ce discours qu'on peut trouver d'ailleurs à la procure des missions d'Afrique, rue du Regard, 11.

QUESTIONS D'ALSACE

Crus séditieux

Le tribunal de Metz, 3 août, condamne à quatre mois de prison et cent marcs d'amende Michel Scherff, charbon à Metzgeresche, qui avait poussé à plusieurs reprises, sur le quai de la gare de Hagondange et dans une auberge de Roselange, le cri de: « Vive la France! »

Factionnaire attaque

Dans la nuit de mardi à mercredi, le factionnaire de garde à l'île Napoléon à Mulhouse, a été assailli et terrassé par un inconnu qui s'est approché de lui en rampant. Le soldat essaya de se servir de son fusil, mais dans la lutte, l'arme se déchargea et fracassa trois doigts de la main gauche du soldat. Quand le poste accourut au bruit de la détonation l'agresseur avait disparu.

Election à Metz

Metz, 5 août. — Election au conseil général, troisième canton de Metz.

Inscrits: 3 202. — Votants: 2 663

MM. Lonique, candidat indigène, 1 079 v. Elu Becker, candidat immigré, 917

Il s'agissait de remplacer M. Antoine, conseiller sortant, qui ne se représentait pas.

LES ÉTRANGERS A VOL DOISEAU

Démenti tardif

Berlin, 5 août. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, après deux jours de silence, dit aujourd'hui que le document publié par la *Nouvelle Revue* est faux. Personne n'a ajouté foi à ce démenti tardif.

Le roi Humbert dans les Romagnes

Pendant de longues années, les rois de Piémont pour enlever les Romagnes au Pape, ont attisé les passions révolutionnaires dans ce pays. Les révolutionnaires ont payé la dette contractée envers la maison de Savoie en envoyant au Parlement un républicain farouche, le forcé Clapiani. Ce dernier a été gracié à la veille d'un voyage que le roi Humbert voulait tenter dans les provinces rebelles, mais il n'a profité de la liberté que pour aller engager ses compatriotes à faire des émeutes contre le roi.

Son appel a été entendu. Déjà l'association républicaine de Ravenne a lancé un manifeste pour engager les citoyens à organiser une imposante manifestation antimonarchique.

Les Romagnes que Victor-Emmanuel soulevait contre le Pape, menacent aujourd'hui de se soulever contre son fils. Serait-ce le commencement du châtiment.

L'annexion de Zoula à l'Italie

L'annexion de Zoula, près Massaouah, que nous avons annoncée est, depuis le 2 août, un fait accompli. Le commandant en chef a proclamé le protectorat en arborant le drapeau italien, et quelques indigènes, à qui l'on avait distribué de l'argent, ont crié: « Vive le roi d'Italie! »

Depuis 1885, les Bachi-Bouzoucks qui tenaient garnison à Zoula au nom de l'Égypte étaient passés à la solde des Italiens.

CITEAUX

ACCUSEURS

On lit dans le *Nouveliste*:

Le jeune A...

Le jeune A., de V... (près Lyon), est entré à Cîteaux en 1881, à sept ans.

Ce n'était pas le fils d'un riche, mais un pauvre, chétif, maigrelet, pâle, aux yeux éraillés, bordés de rouge. — Cela résulte de la notice médicale libellée sur un registre spécial, dit de réception.

A... tous les habitants de V... pourraient en témoigner, avait l'instinct de la destructivité, il cassait les vitres des demeures, jetait des pierres aux passants, pénétrait dans les vergers pour les dévaster.

Cîteaux ne l'a pas amoné, parait-il. Sorti de la colonie, il y a vingt jours, il a déclaré au reporter du *Lyon républicain* qu'on l'avait fait partir sans souliers.

C'est là un mensonge. Il a quitté la colonie avec des vêtements et des souliers neufs; il a été pourvu à ses frais de voyage et on lui a remis, outre, un petit sac contenant des provisions de bouche.

A... a eu l'audace d'affirmer à notre confrère « qu'à Cîteaux il était défendu d'ouvrir la bouche. » Les enfants de la colonie ont plus de deux heures de récréation par jour; le silence absolu n'est pas exigé dans les classes ni dans les ateliers, encore moins aux chaudières.

Les maîtres et les surveillants causent souvent avec les élèves. Seul, le désordre est interdit. Jamais le lever n'a eu lieu à 4 heures et demie comme le déclare A...

« Les malades, dit A..., manquent de soins. »

Deux médecins sont attachés à l'établissement; l'un vient de Dijon tous les quinze jours, l'autre de Nuits tous les jours — la moindre indisposition est l'objet de soins empressés.

« A hiver, ajoute A..., les plus grands travaux dans les ateliers, les autres dans les champs malgré la neige et la glace. »

Quelle absurdité! Ouvrait-on jamais dans les champs à ce moment?

La vérité est que les enfants ne se livrent à aucun travail de culture pendant la rude saison. Les punitions, poursuit A..., étaient terribles; coups de poing et coups de pied pleuvaient sur nous.

Tout ce qui est dit concernant les mauvais traitements est faux; le système disciplinaire employé à Cîteaux et le même que celui usité dans toutes les maisons d'éducation etc., etc.

Un autre

Un autre accuse jusqu'au vénérable supérieur de Cîteaux.

Orce dernier écrivait, à la date du 29 avril 1888, la lettre suivante à un ecclésiastique de Cîteaux — il a changé d'avis avec les récents événements.

Chef Père,

Le Père supérieur vous a sans doute communiqué la lettre lui annonçant mon arrivée à bon port dans ma famille.

Mes parents me trouvent changé, je le souhaite, ils m'ont reçu mieux que je ne l'aurais rêvé. Je fais tout mon possible pour maintenir leur opinion.

Jamais je n'aurais pu croire ce qu'étaient pour moi mes parents si je n'étais venu le juger par moi-même.

J'espère que les leçons que vous m'avez données me seront salutaires et que vous me pardonneriez mes fautes passées du ne me jugeant réellement que sur ma conduite présente et à venir.

Mes parents ont l'intention de pousser plus loin mon instruction. Pensez comme je suis parvenu au point où je voulais arriver.

Veuillez présenter mes devoirs (ici des noms) ainsi qu'à mes camarades.

Je ne puis m'étendre plus longuement en ce moment, mais lorsque je serai complètement installé et remis des émotions que j'ai éprouvées depuis quelques jours, je vous écrirai de nouveau.

En attendant, permettez-moi de vous présenter mes témoignages de dévouement et de respectueuse reconnaissance. Votre élève dévoué,